**PROTOCOLE POUR LA PERSONNE EN CHARGE DE LA SECURITE DANS LA MTL ……………….. TYPE L CAT 3 EFFECTIF MAXIMAL 531 PERSONNES**

Je soussigné(e), Monsieur/Madame……………………………………………. déclare être la personne en charge de la sécurité lors de la manifestation du… ../… ./……..

**J’ai pris connaissance des tâches qui m’incombent :**

* Etre présent du début à la fin de l’utilisation de la salle
* Limiter le nombre de personnes admises à la capacité réglementaire de la salle
* Agencer les rangées de sièges de sorte à laisser un passage vers chaque sortie de même largeur qu’elle et solidariser les sièges entre-eux ou les fixer au sol
* S’assurer de la vacuité des issues de secours de la salle jusqu’ à la voie publique
* Maintenir les portes coupe-feu en position fermée
* Savoir utiliser les moyens de secours :

* emplacement et usage des extincteurs, RIA
* fonctionnement du système d’alarme
* emplacement et usage du système de désenfumage
* emplacement du téléphone d’alerte des secours et le contenu des possibles messages d’alerte (incendie et secours aux personnes). Pompiers 18/Samu 15/Police 17/Numéro d’urgence EUROPE 112
* coupure des énergies :gaz, électriques (coup de poing)
* défibrillateur à disposition dans le hall principal.
* Faire appel à un agent de surveillance SSIAP lors des spectacles accueillant plus de 300 personnes si les décors sont de catégorie M2 ou en bois  de catégorie M3.
* Veiller à la bonne utilisation des installations mise à disposition    (électricité, multiprises interdites, cuisine, interdiction de fumer….)
* Avoir pris connaissance que le couchage est interdit
* Pendant la représentation, assurer la surveillance de la salle, en cas de sinistre, l’évacuation du public

Date et signature :

-La personne désignée n’est pas forcément le loueur

-Ce document est détaché de la convention de location.